
Mémoire en science politique[BR]- Travail écrit : "Quel est l'impact du mécanisme International REDD+ sur la gouvernance forestière en République Démocratique du Congo ?"[BR]- Séminaire d'accompagnement à l'écriture

Auteur : Lauwers, Emmanuel

Promoteur(s) : Kabamba, Bob

Faculté : Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie

Diplôme : Master en sciences politiques, orientation générale, à finalité spécialisée en relations internationales

Année académique : 2019-2020

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/9317>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

RETRANSCRIPTION ENTRETIEN HENRI DESIRE NZOUZI

- E.L. : Parfait, alors mon idée pour structurer l'entretien dans un premier temps c'est de t'inviter à ta présenter, ta carrière, tes domaines d'expertise etc. Ensuite te présenter assez rapidement mon cadre d'analyse épistémologique que j'utilise pour mon étude et ensuite finir sur les questions que j'avais partagé en deux thématiques : Internationale et contexte national.

- H-D. : D'accord.

- E.L. : Alors ici au vue de ce qu'on vient de discuter heu donc ta partie bio on peut la mettre de côté comme j'ai les .. les informations. Et ici j'vais juste passer ultra rapidement pour ce qui est de mon cadre épistémologique. Et donc en gros pourquoi est ce que je propose de .. de proposer mon cadre en début de .. d'entretien, et bien c'est pour avoir une analyse active de heu allé ton interprétation, l'interprétation que tu te fais de certains phénomènes et du coup on peut la caler plus ou moins dans mon cadre épistémologique d'analyse ...

- H-D. : Okay.

- E.L. : Et alors ici t'es pas obligé de .. de par exemple le partager mais ça peut permettre de voir aussi certaines limites etc dans le cadre dans lequel on se place quoi. Donc le cadre que j'utilise ça s'appelle l' « assemblage » (...) (...)

Alors maintenant je t'invite à ce qu'on commence les questions. Dans un premier temps on a le thème de l'influence des dynamiques extérieurs sur le contexte national de la RDC. Donc la première question est la suivante : A quel degré, selon toi, les forces endogènes internationales ont un impact sur la gestion nationale des ressources en RDC et est-ce qu'on peut aller jusqu'à dire que depuis quelques années on a une convergence qui s'opère entre une série de force (marché international, globalisation) qui va vers une redéfinition de l'usage des ressources ... en RDC

- H-D. : Bien sûr.

- E.L. : Heu voilà, c'est la première question.

- H-D. : D'accord .. alors le niveau heu .. d'engagement euh .. *des* engagements internationaux de la RDC en terme de souscription aux accords internationaux dans différents domaines oblige le gouvernement à être au normes internationales. Donc forcément ces normes impactent sur les politiques qui sont mises en œuvre au niveau national et ce que pour des raisons de crédibilité. Y a une autre raison c'est que pour pouvoir être éligible à un certain type d'aide ou d'intervention qui vont dans le sens d'un accompagnement ou d'un renforcement des capacités les autorités ont un intérêt certain à faire en sorte que le pays soit véritablement dans les normes. Et on *est* dans les normes à l'heure actuelle et pour ce faire et pour pouvoir justifier sa place dans le concert des nations, les autorités congolaises comme d'autres pays, d'autres États, ont un intérêt à pouvoir se donner les moyens de pouvoir être au niveau tout simplement. Je pense que ça c'est un aspect très très positif.

La deuxième chose que je voudrais rajouter ici c'est qu'il y a des thématiques qui jusqu'ici n'étaient pas traitées au niveau national et le sont devenu à cause du champ d'application diplomatique qui s'est déplacé d'une certaine façon de la diplomatie classique vers d'autres thématiques environnementales qui impactent elles-aussi sur les politiques extérieures des .. des États.

- E.L. : Donc on peut dire qu'il y a allé une convergence .. la convergence des .. des intérêts des .. fin des institutions internationales vers les .. les politiques environnementales pousse la RDC à se positionner d'autant plus dans cette problématique ..

- H-D. : Y a une responsabilité .. Y a une responsabilité extrêmement importante euh .. de la part euh .. des États. Et je crois que c'est la *condition* si ne qua non finalement pour pouvoir être d'une certaine manière impliqué dans ce qui se passe. Je prend un exemple très simple : La RDC a participé euh comme d'autres pays Africains euh à la COP21 à .. à Paris euh et depuis cette année là euh la RDC s'est effectivement donné les moyens de pouvoir intervenir dans ces domaines à caractères environnementaux en ayant à chaque fois une délégation, une représentation, des experts qui sont effectivement euh qui sont je dirai attiré pour débattre de ces .. des ces matières là. Donc ça c'est une nouveauté, d'autant plus que à l'heure actuelle il y a énormément euh de fonds, de bailleurs qui sont prêts à intervenir dans un secteur qui jusqu'ici n'était pas forcément pris en considération par les autorités et qui sont aujourd'hui une, un des préalable pour pouvoir euh se développer.

- E.L. : Ok, bin voilà on a commencé déjà à toucher à la deuxième question euh indirectement donc ici je refermais sur le contexte plutôt environnemental. Euh donc maintenant est ce que les Institutions internationales et bailleurs multiplient (...) .. Voilà, donc ici dans le cas particulier euh des instruments de finance climatique euh donc ils proposent des paiements pour service environnementaux donc ici on pense plus précisément au cas de REDD. Euh qu'elle est l'impact de cette dynamique sur le paysage national en RDC et quelles opportunités ça offre pour le pays euh bon ici je je dis qui pourrait même aller jusqu'à redéfinir euh par cette manière son importance géostratégique sur la scène internationale, ça ça a déjà un peu été touché dans la première question. Et c'est vraiment l'idée c'était de resserrer sur l'impact qu'on ou qu'a le mécanisme de finance climatique de paiement pour services environnementaux.

- H-D. : Alors euh on a coutume de dire que la RDC est un scandale géologique à cause de la richesse de son sous-sol. Mais depuis quelques années on se rend compte que la RDC est aussi un scandale écologique à cause de son écosystème, de sa biodiversité, de sa faune de sa flore bref de tout ce qui constitue en fait l'environnement. Et donc il y a une responsabilité à vouloir préserver un temps soit peu ce qui constitue cette richesse là. Et puis lorsqu'on découvre effectivement qu'il peut y avoir un péril qui peut compromettre d'une certaine façon la préservation ce cette richesse là, le gouvernement effectivement se donne forcément les moyens d'être éligible à un certain type d'aide ou d'intervention internationale.

[Le frère de Henri arrive et ils se saluent]

- E.L. : Donc euh allé on a parlé de l'importance environnementale et du scandale environnementale (H-D : tout a fait) qui permet encore au Congo de se positionner de façon stratégique (H-R : ah oui, très clairement) sur la scène internationale. Euh donc ici mais quand on revient sur la politique REDD en particulier euh y en a certain – donc moi j'avais été à des ateliers comme la semaine passée – qui parlent un peu d'une « nébuleuse » REDD, comme si c'était une politique ambiguë qui laisse encore euh de la place à .. à l'inconnu en fait tout simplement. Euh .. Donc ..

- H-D. : Il faut quand même pas perdre de vue que tout ça ce sont des .. des notions, des instruments, des euh des sujets qui jusqu'il y a une quinzaine étaient totalement inconnus en fait. Et donc j pense qu'il y a euh une nécessité tout d'abord de mettre à niveau en fait la RDC sur certaines de ces questions

là très importantes. Ce n'est pas non plus une surprise que de voir qu'effectivement le pays envoie régulièrement à l'étranger dans des conférences internationales des gens qui vont se former à ces techniques là parce qu'il y a une ambition au niveau national de pouvoir mener une politique dans ce sens là. J'ai eu l'opportunité par exemple au mois d'octobre de l'année passée d'animer la semaine belge et il y avait euh un atelier qui était consacré euh au REDD notamment et ses conséquences sur la manière dont cela était perçu, aussi bien par les experts, les professionnels du domaine que par les gens qui étaient consacrés au premier chef par cette .. voilà.

- E.L. : C'est ça. Donc on peut carrément dire allé on peut aller jusqu'à dire qu'il y a une volonté politique en tout cas ..

- H-D : ah non, il y a une volonté politique très clairement. Alors on parle d'ambiguïté mais l'ambiguïté elle est présente partout. Donc mais la volonté elle y est très clairement.

- E.L. : OK, et est ce que euh la .. parfois le manque de coordination inter-sectorielle par exemple entre les différents ministères est un obstacle ..

- H-D. : Absolument, très clairement parce que il y a une **tradition** qui veut effectivement que les ministères tirent la couverture de leur côté. Ce travail de coordination fait l'impasse sur la nécessité effectivement de pouvoir faire en sorte que tout le monde puisse converger dans une seule et même direction, il y a les positionnement politique, y a la **multiplication des centres décisionnels qui rendent un peu je dirais flou ou à tout le moins opaque en fait les les moyens qui sont mis en œuvre**. Euh j'crois que ce qui est important c'est d'avoir euh au niveau de chaque intervenant, donc de chaque ministère concerné euh des points focaux de manière à ce qu'il y ait une politique transversale qui permette précisément de pouvoir bénéficier euh aux différentes strates de l'expertise de tous les ministères concernés. Mais le but c'est de ne pas faire cavalier seul parce que **on sait très bien que dans les arbitrages budgétaires y en a qui vont vouloir avoir un peu plus, mais selon les exigences et les priorités du moment il y aura forcément des heureux et des malheureux**.

- E.L. : Bin c'est exactement ma prochaine question en fait, est ce que cette ambiguïté et ce manque de clarté peut être l'occasion pour certains acteurs d'accumuler plus de ressources et de pouvoir (H-D : tout a fais) euh autour d'eux (H-D : Très clairement) et ici j'avais quand même rajouté : et si oui, lesquels ? Dans ce cas, est ce que tu as une idée de quels ministères pourrait avoir plus allé plus d'armes, plus d'instruments de son côté pour euh cette problématique.

- H-D. : Alors, petit retour en arrière euh il y a 20 ans par exemple euh on avait un ministère qui portait le nom de Conservation de la nature et tourisme. Parce que les deux notions étaient liées en fait, depuis les choses ont un peu évoluées on parle maintenant de Ministère de l'environnement euh mais euh en sachant par ailleurs qu'il y a aussi euh des ministères qui – on ne va pas dire marche sur les plates bandes mais – ont quand même dans leurs attributions la gestion de l'écosystème, de l'environnement. Le ministère du tourisme par exemple, le ministère du développement rural, puis de l'aménagement du territoire, de l'agriculture. Non je crois que ici ce qui est important de noter c'est que compte tenu de l'urgence écologique et de la *nécessité* pour la RDC d'être véritablement à niveau y a des acteurs internationaux qui ont trouvés un certain intérêt à renforcer les capacités de (tels?) ministères. Le ministère de l'environnement qui est en première ligne on va dire sur les questions qui nous, qui nous préoccupent bénéficie de manière régulière d'un appui institutionnel sous forme de, de bâtiments, de véhicule euh, de fonds, qui lui permette de pouvoir répondre aux exigences qui est imposé par ce défis là.

- E.L. : [Fais lien entre ce qu'il vient de dire et table-ronde où le rainsforest foundation UK rend possible la mise en place de ce genre d'événements]. (- « tout a fais »). OK, alors prochaine question euh bien ici justement sur les procédures participatives. Donc alors quand des politiques comme REDD+ et

les bailleurs de fonds veulent voir implanter des procédures participatives et décentralisées, peut ont reprocher au gouvernement congolais une approche trop euh top-down dans ses politiques, donc c'est insuffler directement les vues du gouvernement sur le terrain. Et si oui, va-t-on vers une dynamique qui atténue cette approche et derrière cette question il y en a une autre qui se cache : est ce que pour une meilleure gestion des ressources forestières la solution c'est de passer par l'Etat ou est ce qu'il faudrait comme certaines institutions internationales le font déjà passer directement par les ONG internationales qui se présentent comme intermédiaires sur le terrain ?

- H-D. : Alors le grand problème en fait euh qui s'est souvent posé euh avec notamment la RDC c'est que lorsqu'il y a un renforcement de capacité ou un appui institutionnel, la tradition voulait que euh ces interventions se fassent par le biais d'une structure composée à parité du gouvernement donc de la RDC et des bailleurs. Euh très vite on s'est rendu compte dans la pratique que les fonds qui étaient alloués pour tel et tel projets ou tel ou tel objectifs n'étaient pas (à temps?) ou n'étaient pas affectés à son destinataire finale c'est qui a incité certains bailleurs de fonds de plus en plus à privilégier de plus en plus la voie des ONG euh qu'ils devaient d'abord 1) agréer, reconnaître euh afin de pouvoir justement faire parvenir euh l'aide qui était nécessaire. Le gouvernement ne l'a pas toujours prise de manière sereine la preuve c'est que dans un passé raison pour les mêmes raisons y a eu des difficultés diplomatiques entre la Belgique et le RDC précisément parce que la coopération belge avait décidé à un moment donné de faire transiter l'argent directement par les ONG et plus par le gouvernement, ce qui était un acte de défis en fait. Donc sur un plan diplomatique c'est c'est discourtois de faire comprendre à un État que euh les fonds qui peuvent être alloués à tel ou tel projet ne passeront plus par son canal alors que l'Etat *est* l'ordonnateur principal donc c'est à l'Etat de dispatcher en fait et là on fait l'impasse sur __ (inaudible). Il y a un problème de .. de confiance en fait d'une certaine manière, et ça ça peut effectivement braquer je dirais les autorités nationales.

- E.L. : Et est ce que ces mêmes autorités dans le contexte politique actuel se présentent de plus en plus comme des intermédiaires fiables ou est ce qu'on est quand même toujours face à .. .

- H-D. : Alors le problème est toujours lié à la stabilité politique, quand vous n'avez pas de gouvernement installé et que vous êtes en affaires courantes euh vous n'avez pas un interlocuteur fiable parce que vous avez besoin de garanties et de la certitude que le programme sera exécuté jusqu'à son terme. Si vous avez affaire à des gens qui sont en affaire courante, qui n'ont plus la capacité d'engager l'Etat de manière euh je dirai euh voilà euh effective ça pose un problème. Et donc ça incite parfois les bailleurs à se tourner vers d'autres opérateurs qui eux sont à la fois sur le terrain mais offrent eux pour le coup toutes les garanties.

- E.L. : Et donc j'avais lu dans un ouvrage de Trefon, donc c'est un expert en ...

- H-D. : Ah je le connais très bien.

- E.L. : Ha tu le connais très bien.

- H-D. : Oui je connais tout à fait, très bien.

- E.L. : Donc dans son livre euh le paradoxe environnementale euh Congolais donc qu'il a sorti y a pas longtemps il parlait donc en parlant de la société civile (...) pouvait avoir le désavantage d'être boostée matériellement, conceptuellement et idéologiquement par les intervenants extérieurs et donc du coup être aussi du coup en partie leur représentant à eux dans l'idée et l'opérationnalisation sur place quoi. Là on touche à un point fondamentale euh ..

- H-D. : C'est pas seulement un point fondamentale c'est un point extrêmement sensible (E : ouais). Lorsqu'un appel consolidé est lancé par certains bailleurs pour euh parvenir à une certaine enveloppe,

une fois sur deux le gouvernement ne la voit pas d'un très bon œil parce que le gouvernement voit une partie de ses prérogatives rognées par des acteurs de terrain. (Pas s'en satisfaire?), l'Etat a besoin de savoir contrôler les flux qui transitent par ces différents euh, alors que c'est son rôle de euh redistribuer d'une certaine manière. Euh ça peut donner lieu à des interprétations, des malentendus, qu'il est parfois difficile de lever ou de dissiper.

- E.L. : Est-ce que ça a donné à des exemples de crises ?

- H-D. : Oui bien sûr par exemple à Genève l'année passée euh y a eu une levée de fond qui avoisinait plus ou moins les 800 millions. C'était à la suite d'un appel qui avait été lancé par plusieurs acteurs internationaux et le système multilatéral des nations unies y avait le PNUD, y avait euh le comment dirais-je euh le fond des nations-unies pour la population. Tout ça dans le cadre des projets qui devaient être mis en œuvre parce que y avait une urgence humanitaire qui fallait résoudre. Le gouvernement a boycotté cette réunion. Mais curieusement lorsque le montant des promesses avait été révélé là le gouvernement s'est senti interpellé et à estimé être en droit de savoir qui bénéficierai de ces fonds là et se positionner finalement se repositionner comme voilà celui qui devait en principe ..

- E.L. : Ok. Eumm alors .. Et ici donc la mise en place des politiques environnementales comme par exemple celle du REDD+ est ce que ça peut être un moyen pour l'état – et là je me base sur une hypothèse que j'ai lui dans un texte d'une anthropologue sur le community forest management (...) – d'insuffler sa .. sa gouvernance de politique environnementale est ce que c'est un moyen pour insuffler sa gouvernance dans les habitudes de gestion des ressources des communautés euh qu'ils ont avec la forêt. Donc en gros c'est à dire que voyant que la coercition ne marche pas donc que de dire aux communautés non ne coupez pas cet cet euh cet endroit parce que parce qu'il y a une concession de conservation dessus, on va créer un processus décentralisé euh donc on répartit entre guillemet l'autonomisation de la gestion des ressources et du coup c'est un manière de avec ce contrat d'une certaine manière de d'insuffler une forme de gouvernance (H-D : tout a fait) et de pousser les populations à suivre la volonté du gouvernement.

- H-D. : Alors y a juste un tout petit, y a juste un paradoxe qu'il faut relever. Y a d'un côté effectivement les capacités d'interventions des bailleurs sur ce type de problématique en disant que c'est important de préserver parce que y a ça ça ça ça ça et y a le rythme auquel les gouvernants euh mènent ces réformes parce que c'est *nouveau*, on a jamais fait ça auparavant. **Donc y a une exigence d'adaptation pour des questions qui demandent à être résolues rapidement** et c'est pour ça que moi je pense qu'il faut qu'il y ait une forme d'indulgence pour tous ces pays qui jusque ici en fait n'avaient pas du tout euh cette priorité que de préserver à la fois le cadre environnemental, l'écosystème etc etc et le fait qu'il faille euh accompagner la transition pour des communautés qui jusqu'ici considéraient tout simplement la terre comme quelque chose de bénit, de sacré dont on faisait ce que l'on veut. Aujourd'hui il faut convaincre ces gens là par exemple de préserver une partie euh du territoire parce que ça a une influence sur l'empreinte environnementale etc etc. Donc c'est un travail de très très longue haleine c'est pour ça que le rythme se fera toujours de manière décalée. J pense qu'il faut qu'il y ait un renforcement de capacité pour pouvoir euh accroître les politiques de sensibilisation, de vulgarisation dans dans les chefferies, dans les communautés, former les gens à prendre conscience de l'importance que revêt le cadre environnemental. Et puis cette responsabilité là effectivement de pouvoir être euh je dirai au rendez-vous tout simplement. Je Je pense – c'est mon point de vue hein – je pense que il est bon d'exiger beaucoup aux Etats en la matière pour en faire beaucoup, faire plus, mais n'oublions pas que pour la plus part de ces Etats là c'est quelque chose de tout à fait nouveau, de totalement *inédit*. Et déjà qu'il y a je dirai un différentiel entre ceux qui vivent dans les villes et ceux qui vivent dans dans un milieu rural, donc il faut déjà à ce niveau là qu'il y ait une forme de prise de conscience pour convaincre des gens qui sont attachés à leur tradition de pouvoir comme ça euh décider euh. Voilà donc ça c'est vraiment, j'insiste, c'est vraiment extrêmement important de tenir compte des particularismes en fait locaux, des mentalités etc.

Je donne un bête exemple qui n'a strictement rien à voir. Prenons la santé de la reproduction, aujourd'hui, en RDC, il y a dans la plus part des villes des centres de planning familial, mais ils sont vides. Les jeunes filles n'y vont pas, pourquoi parce que il y a une croyance qui veut que ces planning familiaux sont faits pour empêcher les femmes d'avoir des enfants. Et donc du coup les gens se disent ces centres là détruisent la cellule familiale et donc pas question d'y aller. De la même manière lorsque que on demande aux Etats, notamment à la RDC qui est un scandale géologique de protéger un maximum son écosystème cela se fait parfois au détriment, parce que la terre est liée à la tradition et à la coutume et on dit généralement que ce sont les chefs coutumiers qui en sont les propriétaires et les dépositaires. Convaincre ces gens là qui ont l'habitude de concéder, d'octroyer, de céder, d'offrir, des portions importantes de leur territoire, en leur disant non non non gardons ça intact, c'est un vrai problème *civilisationnel* en fait. Et donc il faut une forme d'indulgence à ce niveau là.

- E.L. : Et euh ici pour parler des capacités de vulgarisation de l'Etat et d'assimilation par les populations de ce genre de phénomène. On a vraiment une illustration assez marquante ici à la table-ronde. Donc le premier et deuxième jour des représentants d'une communauté de l'équateur ont été amenés à venir présenter comment ce qu'ils ont gérés la plan de l'organisation de l'espace etc et donc comment ce qu'ils préparent la la la gestion de d'exploitation de ressources dans leur forêt (...) et euh du coup c'était assez flagrant de voir la prestance qu'ils avaient, l'aisance qu'ils avaient face au groupe qu'ils avaient en face d'eux et aussi la capacité avec laquelle ils avaient réussi à s'assimiler les différents mécanisme et en faire une gestion mais incroyable de .. mais en plus qui répondait aux objectifs d'inclusion des groupes extérieurs, du genre, de la femme etc donc c'était vraiment, les gens étaient assez choqués de voir à quel point une fois qu'on donnait les armes aux communautés locales comment ce qu'elles arrivaient une fois que avec un long travail évidemment de sensibilisation mais le .. ça peut être fait en fait (H-D : Absolument) et euh tout en rencontrant les objectifs de coutumes etc puisque le but des concessions forestières ici c'est de faire de .. de concilier à la fois l'aspect foncier de l'Etat et la vision participative que les populations se font de leur terroir et de leur terrain et en fait (H-D : Tout a fait) et donc que la concession soit donné en suivant la les limites de leur terrain coutumier.

Ok bin ici donc la dernière question on l'a déjà un peu abordée au début et ici c'est vraiment une question qui m'intéresse beaucoup donc euh selon ton analyse personnelle est-ce qu'on a vraiment une volonté politique, alors tu m'as dit oui, alors si tu pouvais donner un exemple. Et aussi y a une autre question derrière et que j'avais gardé pour la fin, j'sais pas si tu penses qu'elle a sa place ici mais euh est ce que dans la gestion forestière à l'échelle du pays est-ce qu'elle peut pas être victime d'une instrumentalisation politique (H-D : tout a fait) et aussi des porosités (H-D : tout a fait) de corruption face à d'autres domaines comme ..

- H-D. : Alors à la première question je dirai que les RDC est un peu dans la situation de quelqu'un qui s'apprête à intégrer un club ou qui a intégré ce club et qui souhaite en adopter les postures. « Allez mais attention l'empreinte écologique c'est important, ha ouais super on va s'y mettre » mais vous n'avez pas les moyens de la faire. J'veux dire quand on demande aux pays Africains de de de lutter d'une certaine manière pour cet objectif euh de 2° euh il faut 500 milliards, comment on va les mobiliser ? Donc c'est très compliqué, on en accepte le principe mais on ne se donne pas les moyens d'y parvenir.

- E.L. : Mais qui ne se donne pas les moyens d'y parvenir ?

- H-D. : Les gouvernements Africains. Et donc même mutualiser les efforts pour parvenir à cet objectif là est très compliqué. Pour deux raisons : La première c'est que il y a une extraversion des élites Africaines par rapport euh soit aux anciennes colonies ou par rapport aux bailleurs de fonds et donc ils préfèrent traiter de manière bilatérale ou multilatérale avec l'extérieur que de traiter en interne

au niveau sous-régional. Ça c'est la première chose. Et la deuxième chose se sont bien évidemment les rivalités politiques qui posent problème. On s'est bien devant le FMI, devant la Banque Mondiale et devant l'Union Africaine on la joue modeste. C'est très compliqué, se sont des postures et qui sont souvent lié à la situation interne de chaque Etat. C'est un premier élément. Deuxième élément, c'est que souscrire librement à des engagements internationaux c'est souvent une manière de se donner bonne conscience, c'est à dire, un exemple très concret tout le monde a adhéré au statut de Rome créant la CPI, alors le statut a été négocié en 98 et elle est entrée en vigueur en 2002. Mais aujourd'hui y a beaucoup de signataires qui veulent se retirer, mais parce que ça ne les arrange pas. Mais l'élan de départ je pense qu'il était bon, parce qu'il fallait se donner bonne conscience, « c'est important les droits de l'homme euh, faut traduire devant la justice les criminels etc », et puis on se rend compte qu'on est soit-même concerné et que ce sont nos propres ressortissants qui sont .. et ça pose des problèmes. Donc y a une posture à ce niveau là ça c'est c'est faut pas le nier.

Euh maintenant pour répondre à la deuxième question euh je dirai, pour la deuxième question je dirai oui effectivement ça peut aussi être un instrument de l'influence extérieur. Aujourd'hui euh la RDC est un scandale écologique ça veut dire très simplement euh que si dans les statistiques internationales le pays est pointé comme étant l'un des principaux réservoir au niveau mondial par rapport à la protection de l'écosystème et de la biodiversité, le pays peut en jouer en disant écoutez j'ai cette capacité là mais si vous voulez que je joue le jeu il va falloir prendre en considération un certain nombre de revendications. Je prends un bête exemple, le Bassin du Congo avec euh ce débat autour euh du Lac Tchad qu'il faut impérativement remplir en détournant une partie des eaux du fleuve Congo ça fait pas l'unanimité. Y a des gens qui voient ça d'un très mauvais œil en se disant on va encore être exploité, une fois de plus le Congo sera le dindon de la farce etc. Mais on voit très bien que la RDC qui occupe un bassin gigantesque *peut* par sa position politique, géostratégique et diplomatique imposer ses vues mais en a-t-elle les capacités ? Ça c'est un autre problème et donc ça peut être une arme efficace, **ce n'est pas je dirai surprenant que aujourd'hui la question environnementale est presque devenue une question de diplomatie en fait**. Un bête exemple, qui a présidé la COP21 en 2015 c'était Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères, c'était pas la ministre de l'écologie, c'était pas euh, c'était pas euh Ségolène Royale. Donc on voit très bien l'importance que ça revêt au niv .. parce que c'est effectivement une matière très importante.

- E.L. : C'est comme un espèce de Mercantilisme écologique.

- H-D. : Absolument, tout à fait, on en est là.

- E.L. : Et bin voilà, c'est sur ces paroles que on peut arrêter l'interview qui dure tout pile 30 minutes.

- H-D. : Ha quand même hein. Bin écoute tiens moi au courant si (...)